

Commune de CHESSY
Département de Seine-et-Marne
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'extension du cimetière communal – rue de Montry

Par arrêté municipal n°2024/345 du 18 novembre 2024, le maire de la commune de Chessy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'extension du cimetière communal situé rue de Montry sur la commune de Chessy.

Le projet a pour objet de répondre aux besoins prévisionnels en inhumations des prochaines années. L'emprise de la zone d'agrandissement projetée jouxte le cimetière existant. Sa superficie d'environ 4 000 m² permettra d'accueillir environ 1000 urnes funéraires, 140 cavurnes, et 96 places de caveaux.

A l'issue de l'enquête publique, ce projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, est approuvé par délibération du conseil municipal.

Madame Anne-Marie DUQUENNE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du lundi 16 décembre 2024 au lundi 20 janvier 2025, soit une durée de 36 jours, aux jours et horaires habituels de la mairie soit :

Siège de l'enquête publique	Jours et horaires d'ouverture au public
Mairie de Chessy 32 rue Charles de Gaulle 77700 CHESSY	Lundi : 14h30 à 17h30 Mardi au vendredi : 9h à 11h45 et 14h30 à 17h30 Samedi : 9h à 12h

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la mairie de Chessy aux jours et horaires précités, sur support papier à l'accueil de la mairie ou directement sur le site internet de la ville (<https://www.chessy77.fr>) et consigner éventuellement ses observations et propositions, soit :

- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Chessy
- Par courrier postal adressé à l'attention de Madame la commissaire enquêteur (Mairie de Chessy, Projet d'extension du cimetiere, 32 rue Charles de Gaulle 77700 CHESSY)
- Via l'adresse électronique suivante : enquete-publique@chessy77.fr

Le dossier d'enquête est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Toute information concernant le projet peut être demandé auprès de la mairie de Chessy : M. Stéphane JAMART, directeur des services techniques (service.technique@chessy77.fr / 01.60.43.07.08)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Chessy (32 rue Charles de Gaulle 77700 CHESSY) pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public, aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 16 décembre 2024 de 14h à 17h**
- **Samedi 11 janvier 2025 de 10h à 12h**
- **Lundi 20 janvier 2025 de 14h à 17h**

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Le commissaire enquêteur rend son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées sont rendues publics et tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la mairie de Chessy aux heures et jours habituels d'ouverture et sur le site Internet de la commune.

Le dossier est établi sous la responsabilité du responsable de projet, Monsieur Olivier BOURJOT, maire de Chessy.

Le préfet de Seine et Marne se prononcera par arrêté portant autorisation ou refus de l'extension du cimetière communal, à l'issue de la procédure et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.